



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/COCOA.9/10
2 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**Réunion convoquée en application du paragraphe 3
de l'article 58 de l'Accord international de 2001
sur le cacao**
Londres, 4 juin 2003

**DÉCISION DE LA RÉUNION CONVOQUÉE EN APPLICATION
DU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 58 DE L'ACCORD
INTERNATIONAL DE 2001 SUR LE CACAO**

*Les Gouvernements des États, et la Communauté européenne, figurant à l'annexe I
de la présente décision,*

*Agissant en application du paragraphe 3 de l'article 58 de l'Accord international de 2001
sur le cacao,*

Réunis à Londres le 4 juin 2003,

Ayant accepté que la Communauté européenne peut approuver l'Accord,

*Prenant note que les gouvernements de six pays producteurs, représentant 72,1 % des
voix conformément à l'annexe A de l'Accord, et les gouvernements des pays consommateurs
comprenant la Communauté européenne et trois États qui n'en sont pas membres, représentant
60,05 % des voix conformément à l'annexe B de l'Accord, ont déposé leurs instruments
de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, ou ont notifié le dépositaire
qu'ils appliqueraient l'Accord à titre provisoire à son entrée en vigueur,*

- 1. Décident de mettre l'Accord international de 2001 sur le cacao en vigueur entre eux
à titre provisoire et en totalité au 1^{er} octobre 2003;*
- 2. Décident aussi que tout État énuméré à l'annexe II ou tout autre État ayant,
avant le 30 septembre 2003, déposé ses instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation
ou d'adhésion, ou notifié le dépositaire qu'il appliquerait l'Accord à titre provisoire à son entrée
en vigueur, sera considéré comme figurant à l'annexe I de la présente décision.*

Annexe I

ACCORD INTERNATIONAL DE 2001 SUR LE CACAO

Membres exportateurs

Côte d'Ivoire
Gabon
Ghana
Malaisie
Nigéria
Togo

Membres importateurs

Communauté européenne

Allemagne
Autriche
Belgique/Luxembourg
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grèce
Irlande
Italie
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède

Pays non membres de la Communauté européenne

Fédération de Russie
République slovaque
Suisse

Annexe II

ACCORD INTERNATIONAL DE 2001 SUR LE CACAO

Brésil
Cameroun
République dominicaine
